



**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
(DISCOURS DU MAIRE)  
AU 31 OCTOBRE 2008**

REVENUS	2007 ( 12 mois)	2008 (10 mois)	2008 (12 mois)	Budget 2008	Écart budgétaire
Taxes	588 048 \$	607 365 \$	607 365 \$	584 020 \$	(23 345) \$
Paievements tenant lieu de taxes	24 527	24 527	24 527	24 527	-
Autres revenus de sources locales	94 745	93 710	112 162	77 930	(34 232)
Transferts	167 107	250 626	277 631	313 896	36 265
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>874 427 \$</b>	<b>976 228 \$</b>	<b>1 021 685 \$</b>	<b>1 000 373 \$</b>	<b>(21 312) \$</b>
DÉPENSES	2007 ( 12 mois)	2008 (10 mois)	2008 (12 mois)	Budget 2008	Écart budgétaire
Administration générale	204 900 \$	189 941 \$	234 367 \$	234 070 \$	(297) \$
Sécurité publique (incluant S.Q.)	85 570	83 473	93 631	112 969	19 338
Transport (voirie et enlèvement de la neige)	203 947	263 278	326 108	394 236	68 128
Hygiène du milieu - Santé	78 411	96 302	97 027	110 180	13 153
Santé et Bien-Être	1 458	1 208	1 449	1 272	(177)
Urbanisme et mise en valeur du territoire	42 841	44 657	49 345	48 610	(735)
Loisirs et culture	103 896	60 021	75 874	134 932	59 058
Frais de financement	5 297	4 934	6 132	7 466	1 334
<b>Sous-total des dépenses</b>	<b>726 320 \$</b>	<b>743 814 \$</b>	<b>883 933 \$</b>	<b>1 043 735 \$</b>	<b>159 802 \$</b>
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES					
Remboursement de la dette à long terme	40 211 \$	26 686 \$	33 707 \$	37 623 \$	3 916 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement **	127 759	57 909	154 276	116 400	(37 876)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>894 290 \$</b>	<b>828 409 \$</b>	<b>1 071 916 \$</b>	<b>1 197 758 \$</b>	<b>125 842 \$</b>
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(19 863) \$	147 819 \$	(50 231) \$	(197 385) \$	(147 154) \$
AFFECTATIONS					
Surplus accumulé affecté	127 081 \$	197 385 \$	197 385 \$	197 385 \$	- \$
Affectation fond réservé	(20 510) \$				
Activités financières	45 585 \$				
<b>Surplus accumulé</b>	<b>132 293 \$</b>	<b>345 204 \$</b>	<b>147 154 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(147 154) \$</b>
** ETAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
SOURCE DE FINANCEMENT	2007 ( 12 mois)	2008 (10 mois)	2008 (12 mois)	Budget 2008	Écart budgétaire
Transferts à l'état d'activités d'investissement	127 759 \$	57 909 \$	154 276 \$	116 400 \$	(37 876) \$
Surplus accumulé non affecté					
<b>Total - Source de financement</b>	<b>127 759 \$</b>	<b>57 909 \$</b>	<b>154 276 \$</b>	<b>116 400 \$</b>	<b>(37 876) \$</b>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2008 ( 12 mois)	2008 (10 mois)	2008 (12 mois)	Budget 2008	Écart budgétaire
Administration générale	28 666 \$	19 179 \$	28 935 \$	29 648 \$	713 \$
Sécurité publique	6 922	7 816	9 816	10 000	184
Transport	59 488	10 388	84 822	51 048	(33 774)
Santé et Bien-Être			5 000		(5 000)
Urbanisme et mise en valeur du territoire	6 041	4 830	6 048	6 048	-
Loisir et culture	26 642	15 696	19 655	19 656	1
<b>Total - dépenses investissement</b>	<b>127 759 \$</b>	<b>57 909 \$</b>	<b>154 276 \$</b>	<b>116 400 \$</b>	<b>(37 876) \$</b>
<b>Excédent (déficit) des activités d'investissement</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
LISTE DES CONTRATS - Article 955 du Code municipal					
Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25000\$		Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ avec un total de plus de 25000\$			
McKale, Barbe et Robidoux	96 015 \$	2626-3350 Québec inc.		27 736 \$	
La Commission scolaire Pierre-Neveu - réseau fibre optique	42 113 \$	MRC d'Antoine-Labelle		41 321 \$	
Ministre des finances Sûreté du Québec	55 603 \$	RIDL		71 384 \$	
		Garage Martin Léonard		25 223 \$	
TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2008					
TRAITEMENT DES ÉLUS	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES		TOTAL	
Maire	5 243,40 \$	2 621,70 \$		7 865,10 \$	
Conseiller	1 747,80	873,90		2 621,70	
<b>Total pour le traitement des élus</b>	<b>15 730,20 \$</b>	<b>7 865,10 \$</b>		<b>23 595,30 \$</b>	

# MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

## Discours du maire

### Administration

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Lac-du-Cerf conformément à l'article 955 du Code municipal.

Je tiens à remercier les membres du conseil pour le travail accompli au cours de la dernière année. C'est en travaillant ensemble dans l'harmonie que nous pourrons contribuer au développement économique et touristique de notre municipalité, et ce, dans le respect de l'environnement.

En tant qu'élus municipaux, nous avons le privilège et la responsabilité de veiller à l'administration et à la protection des biens communs, de favoriser le développement de nos ressources dans le meilleur intérêt de l'ensemble des contribuables.

Je tiens également à remercier tous les organismes bénévoles pour le travail accompli dans notre municipalité. Un merci spécial à tous ceux qui font en sorte que les activités sont nombreuses dans notre belle municipalité.

### Les orientations budgétaires

Bien que la situation budgétaire ne soit pas à proprement parler alarmante, les élus municipaux doivent travailler avec un budget très restreint. Il faut constater que la pression sur les services et les infrastructures demeure forte.

Notre mission est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de nos contribuables en leur offrant des services de qualité sous une gestion rigoureuse tout en tenant compte de leur capacité de payer.

Le gouvernement continue de nous imposer de nouvelles normes et de nouvelles responsabilités qui entraînent de nouvelles dépenses pour les municipalités.

Le service des incendies en est un bel exemple. Les nouvelles normes en sécurité incendie exigent, dans un proche avenir, de la part de la municipalité à ce préparer et à regarder la possibilité de bâtir une caserne et faire l'acquisition d'un camion d'incendie.

Votre conseil continue à soutenir le service de voirie par l'acquisition d'une nouvelle excavatrice. Il planifie la possibilité de convertir le petit garage en caserne d'incendie et de construire, dans un avenir prochain, un nouveau garage municipal répondant à nos besoins actuels et futurs sachant que nous avons plus de chemins à entretenir suite aux projets de constructions qui sont actuellement en réalisation dans notre municipalité.

### Plan de diversification

Plusieurs prometteurs sont à mettre en place de nouvelles structures routières afin de développer de nouveaux sites potentiels à la construction résidentielle.

La municipalité a été sélectionnée comme étant une des trois municipalités dévitalisées de la M.R.C. d'Antoine Labelle. Un nouveau plan d'action gouvernemental viendra appuyer la MRC pour aider ces trois municipalités. Les outils mis à la disposition des municipalités dévitalisées par le gouvernement sont regroupés en trois grandes catégories, selon la nature des actions qu'elles seront amenées à poser pour répondre à leurs besoins. Deux premiers ensembles de mesures sont destinés à soutenir l'élaboration d'une vision et d'initiatives concrètes de développement et de diversification économique susceptibles de revitaliser leurs communautés. Enfin, un troisième groupe de mesures a pour objet de nous donner des moyens pour répondre aux exigences requises afin que l'on puisse améliorer et développer de meilleurs réseaux d'infrastructures répondant à nos services collectifs de base.

Les trois municipalités dévitalisées devront faire une démarche de planification adaptée à la réalité de chacune. Nous pourrions notamment compter à cette fin sur une aide financière de 250 000 \$ qui sera modulée suivant les projets qui seront acceptés par chaque municipalité, le tout échelonné sur une période de 2009 à 2014 et qui sera pilotée et gérée par notre MRC Antoine Labelle dans le cadre des mesures de soutien aux territoires en difficulté.

Plusieurs autres programmes viendront soutenir nos démarches d'aide financière au développement de nos parcs et autres. Entre autre, le programme de la Politique nationale de la ruralité devrait annoncer bientôt une aide financière permettant aux petites municipalités de mettre en place ou d'ouvrir la possibilité d'un service internet à haute vitesse.

En ce qui a trait à la taxe sur l'essence, des investissements supplémentaires de 1,15 milliard de dollars seront consentis par le gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales et le transport en commun. Conjointement avec les investissements du gouvernement fédéral, cet apport vient doubler les sommes versées aux municipalités. Le montant octroyé par Québec représente sa quote-part dans le cadre du transfert de la taxe fédérale sur l'essence et prolonge sa contribution de 2010-2011 jusqu'à 2014-2015.

### Voirie municipale

L'entretien des chemins municipaux a été effectué en général sur la plupart des voies ouvertes à la circulation, que ce soit des travaux mineurs sur certains chemins ou des travaux majeurs sur le chemin St-Louis. De plus, il y a eu la verbalisation des chemins du Cerf et de la Pointe. Le nouveau chemin Domaine-des-Deux-Lac donnant accès au nouveau projet de développement est en voie d'être municipalisé. Nous disposons aussi d'un montant de près de 160 000 \$ provenant de la taxe fédérale sur l'essence période 2008-2009 qui sera modulé pour assurer la stabilité des chemins actuels.

### Conclusion

En 2009, le conseil continuera d'administrer les finances publiques tout en ayant à l'esprit le souci de continuer le développement de la municipalité.

En 2009, nous mettrons l'emphase sur la pérennité de nos parcs pour qu'ils soient sécuritaires et attrayants pour les utilisateurs résidentiels et touristiques.

Le parc de la Biche fera l'étude de planification répondant à une utilisation écologique, sportive et comme centre d'interprétation de la flore et de la faune.

Le nouveau budget des prévisions budgétaires 2009 sera bientôt soumis à l'étude du conseil municipal. Ces prévisions devraient normalement être adoptées d'ici le 31 décembre 2008.

J'aimerais au nom des membres du conseil municipal, des employés municipaux et en mon nom personnel vous souhaitez, à tous les citoyens et citoyennes de Lac-du-Cerf, un **Joyeux Noël et une Bonne Année 2009.**

Denis Simard  
maire